



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 avril 2011

REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES
EXTERIEURS - ASSOCIATION - MISSION
LOCALE DES JEUNES DU SUD DEUX-SEVRES -
MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 01 avril 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD

Excusés ayant donné pouvoir :

Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Guillaume JUIN

SECRETARIAT GENERAL

**REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS -
ASSOCIATION - MISSION LOCALE DES JEUNES DU SUD DEUX-
SEVRES - MODIFICATION**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales selon lequel le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Vu la délibération du 31 mars 2008 modifiée par laquelle le Conseil municipal a désigné les représentants de la Ville de Niort dans les associations et notamment au sein de la Mission Locale des Jeunes du Sud Deux-Sèvres ;

Considérant qu'il convient de remplacer Madame Gaëlle MANGIN, représentant la ville au sein du Conseil d'administration de la Mission Locale des Jeunes du Sud Deux-Sèvres ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- désigner Monsieur Alain PiVETEAU à la place de Madame Gaëlle MANGIN pour siéger au Conseil d'administration de la Mission Locale des Jeunes du Sud Deux-Sèvres.

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD